

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7310567401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7310567401>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 novembre 2022** sur **Actu.fr - Gazette de la Manche**
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 novembre 2022, à ST DOMINEUC.

Dénomination : JNL ONGLERIE.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 3, allée des hortensias, 35190 St Domineuc.

Objet : L'activité de prothésie ongulaire, les prestations de manucure, la commercialisation de tous produits en lien avec l'activité.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1500 euros divisé en 1500 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Oui.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Madame Anne-Sophie Bertrand 3, allée des hortensias 35190 St Domineuc.

La société sera immatriculée au RCS SAINT-MALO.

Pour avis.

Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

